



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

**Mission permanente auprès de l'Office des
Nations unies à Genève et des Organisations
internationales en Suisse**

**البعثة الدائمة لدى مكتب الأمم المتحدة بجنيف
والمنظمات الدولية بسويسرا**

**109^{ème} session du Conseil de
l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)**

Genève, le 27- 30 novembre 2018

Débat général

Déclaration de la délégation algérienne

Monsieur le Président,

Ma délégation tient, tout d'abord, à vous présenter ses félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence du Conseil et vous assurer de son soutien et de sa coopération. Nos félicitations vont également aux membres du Bureau.

Nous saisissons, également, cette occasion pour renouveler nos félicitations à M. Antonio VITTORINO, suite à son élection au poste de Directeur général de l'IOM, en lui souhaitant plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Nous souhaitons la bienvenue à l'Ouzbékistan, en tant que nouvel État membre de l'OIM, ainsi qu'au Fonds Monétaire Internationale et à *l'International Emergency and Development Aid (IEDA)*, en leur qualité d'observateurs.

Monsieur le Président,

Nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt l'allocution liminaire du Directeur général qui a mis en évidence la situation préoccupante des migrations dans le monde et la nécessité pour la communauté internationale d'y apporter, en urgence, une réponse globale et concertée permettant d'envisager l'avenir avec confiance et optimisme.

À ce propos, nous prenons bonne note du rapport du Directeur général relatif au bilan des activités de l'Organisation et à sa situation administrative et financière.

L'OIM, en tant qu'institution membre du système des Nations Unies et future coordonnatrice du réseau inter-agences pour les migrations, est appelée à renforcer son rôle afin d'apporter l'assistance nécessaire aux États membres dans la prise en charge du nombre croissant de migrants fuyant la pauvreté, le sous-développement et les changements climatiques, dont nous percevons, de plus en plus, l'impact avec plus d'acuité.

Aussi, est-il important que l'OIM soit en mesure de disposer des moyens humains et financiers lui permettant d'accomplir les missions importantes dont elle a été investie par les États membres.

Monsieur le Président,

L'Algérie se félicite de la tenue, dans quelques jours, du Sommet de Marrakech et réitère son soutien au rôle central de l'OIM dans la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, qui ambitionne d'un changement de paradigme et d'une nouvelle ère dans la gouvernance mondiale des migrations.

Dans cette perspective, nous réaffirmons la nécessité pour le Pacte mondial de prendre en charge les flux migratoires selon une approche concertée, solidaire, cohérente et durable, qui tienne compte des facteurs et des spécificités propres à chaque région et sous-région.

Pour l'Algérie, cette approche devrait être fondée en particulier sur :

- La mise en œuvre de solutions durables qui traitent les causes profondes des migrations plutôt que leurs symptômes les plus apparents ;
- La mise en exergue de l'inefficacité et des limites d'une gestion sécuritaire de la problématique migratoire et l'exigence d'un engagement résolu de la communauté internationale en faveur du développement, de la promotion de la paix et de la stabilité dans les pays d'origine ;
- La prise en compte des réalités sécuritaires, sociales et économiques propres à chaque pays et à chaque région ;
- La promotion de migrations légales qui sont en mesure de contribuer au processus de développement dans les pays de destination et les pays d'origine.
- La lutte contre l'immigration irrégulière et les réseaux de passeurs et de trafiquants dont les liens avec les autres réseaux criminels, y compris ceux du narcotrafic et du terrorisme, ne sont pas à démontrer. Cette démarche exige une coopération accrue entre les pays et les organisations internationales concernés aux niveaux appropriés.

Monsieur le Président,

De par son histoire et sa position géographique, l'Algérie est à la fois un pays d'origine, de transit, et depuis quelques années de destination.

Terre d'accueil, mon pays l'a toujours été et le restera, car il ne peut nier, ni ses valeurs d'humanisme, ni ses traditions séculaires d'accueil, d'hospitalité, et de solidarité effective et inconditionnelle avec ceux qui ont besoin d'assistance et de protection.

La problématique migratoire constitue actuellement une préoccupation de premier plan pour l'Algérie qui fait face, depuis plusieurs années, à des flux inégaux de migrants illégaux, dont l'ultime objectif est de traverser la Méditerranée vers l'Europe, comme destination finale, et dont le sort funeste nous est régulièrement donné à déplorer.

Face à cette situation, l'Algérie a pris des mesures et des dispositions appropriées pour faire face à la migration illégale, dans le cadre de la loi et en conformité avec ses obligations et engagements internationaux, selon une approche globale qui prend en considération les exigences en matière de respect de la dignité humaine, de sécurité et de développement, tout en focalisant sur la dimension humaine des migrants et des réfugiés, véritables victimes des crises qui les ont conduits à emprunter cette voie.

Dans ce cadre, l'Algérie se félicite du niveau appréciable de coopération avec l'OIM, tant sur le plan bilatéral que régional :

Au niveau bilatéral, l'Algérie continue d'œuvrer en collaboration avec le Bureau l'OIM à Alger en vue de renforcer la mise en œuvre des programmes de coopération déjà agréés et l'identification de nouveaux programmes, notamment au titre du Fonds de l'OIM pour le développement et de l'Assistance au Retour Volontaire et au Rapatriement (AVRR). À ce propos, nous nous félicitons de la toute récente visite effectuée à Alger par une délégation de l'OIM ;

Au niveau régional, mon pays, situé au carrefour de la Méditerranée, de l'Afrique et du monde arabe, ne ménage aucun effort pour jouer un rôle actif au sein de ses espaces géographiques et culturels d'appartenance, qui comptent parmi ceux où l'OIM est la plus engagée.

À cet égard, nous réitérons notre appréciation des efforts déployés par l'OIM pour faciliter la réinsertion des migrants rapatriés dans leur pays, et financer des activités qui leur soient profitables sur le long terme, notamment dans le cadre du Fonds de Développement et de l'AVRR.

En ce sens, la future mise en place d'un réseau inter-agences pour les migrations coordonné par l'IOM, visant à tirer profit de l'expertise et des fonds des diverses agences concernées, nous semble être une initiative allant dans le sens d'une prise en charge holistique des migrations.

Je vous remercie.